



Le programme LEADER : L'Europe au service du développement local de nos territoires

Le programme LEADER s'intègre dans le développement local porté par les acteurs locaux au titre du FEADER et doit respecter les critères suivants :

- * une démarche de gouvernance animée par un Groupe d'Action locale, qui veille à un partenariat équilibré entre représentants du secteur public (élus) et représentants du secteur privé (membres d'associations, chef d'entreprises, représentants de syndicats professionnels, représentants de syndicats de salariés.....)
- * des zones infra- régionales spécifiques cohérentes dans lesquelles s'inscrit la stratégie territoriale
- * une stratégie intégrée et multi- sectorielle de développement rural
- * une conception de la stratégie ascendante répondant aux besoins locaux intégrant des aspects innovants, la mise en réseau et la coopération

2014 - 2020 : L'économie territorialisée au cœur de la stratégie LEADER

Pour la période 2014-2020, le Pays du Périgord Noir souhaite axer sa stratégie de développement en faveur du soutien aux activités économiques afin de relever les défis liés à l'emploi et au maintien des services en milieu rural. La stratégie LEADER, partageant l'analyse des besoins et des enjeux du territoire, s'inscrit dans cette stratégie globale de développement. Le Conseil d'Administration du Pays, réuni le 19 mai, a retenu prioritairement la thématique de la territorialisation de l'économie (circuits courts, économie sociale et solidaire, économie circulaire....), et, de manière transversale celle de l'attractivité territoriale et de la vitalité du lien social (services, culture, patrimoine...).

➡ Si le cadre est donné, c'est par la concertation et l'implication des acteurs locaux qu'une stratégie spécifique pour le nouveau programme LEADER pourra être élaborée.

Quatre réunions, ouvertes à tous, sont prévues à la Maison de l'Emploi de Sarlat :

Vendredi 13 juin à 10 heures : attractivité territoriale et patrimoines

Mardi 3 juillet à 10 heures : attractivité et services au public

Jeudi 3 juillet à 10 heures : économie et territoire

Mardi 8 juillet à 10 heures : Stratégie territoriale, méthodologie et enjeux transversaux



ECONOMIE



TOURISME



PATRIMOINES



AGRICULTURE



COOPÉRATION

LEADER 2008 - 2014 en Périgord Noir : quelques chiffres

- * Une enveloppe de 1,4 millions d'euros de FEADER
- * Une action s'inscrivant dans le cadre d'une stratégie 'Préservation et valorisation des ressources eau et forêt'
- * 96 projets soutenus à ce jour pour une enveloppe de 1 264 558,64 € de FEADER (engagement de 87 % des crédits du territoire).

Glossaire :

Comité de programmation du Groupe d'Action Locale : organe décisionnel constitué de partenaires locaux du territoire de différents milieux socio- professionnels. La moitié au moins des membres du comité de programmation doit représenter le secteur privé.

Le GAL est en charge de la mise en œuvre de la stratégie et décide du soutien apporté par le fonds FEADER aux maîtres d'ouvrages d'opérations s'intégrant dans son plan de développement.

FEADER : Fond européen agricole pour le développement rural, second pilier de la Politique Agricole Commune. Dédié au développement des territoires ruraux, il finance le programme LEADER

Contact Périgord Noir :

perigord.noir@wanadoo.fr
Tel : 05. 53. 31. 56. 01
Place Marc Busson
24200 SARLAT